

4^{ème} séance

Équipe centrale du groupe de dialogue « branche Ouest Bienne »

Procès-verbal du 15 août 2019 V finale

Heure 14 h 00 à 18 h 30
Lieu LaWerkstadt, l'espace Coworking à Bienne, rue de la Gare 5, 2502 Bienne, 5e étage, salle «Plenum»

Présidence	Werder, Hans
Présents	Berz, Thomas (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura) Duttweiler, Catherine (Comité «Axe ouest, pas comme ça !») Fehr, Erich (maire de Bienne) Gurtner, Roland (Comité «Axe ouest A5, maintenant ou jamais») Hess, Sandra (mairesse de Nidau) Hürsch, Gilbert (Chambre économique Bienne-Seeland) König, André (Pro Velo Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois) Placi, Luca (Groupe de travail «A5 branche Ouest») Scheuss, Urs (ATE Berne) Thalmann, Ivo (Patrimoine bernois) Wendling, Cécile (UCI Berne / Comité «Pro A5-branche Ouest»)
Excusés	
Absents	
Invités	Kobi, Fritz (expert en transports) van de Wetering, Han (expert en urbanisme) Andreas Schneider et Silvia Frutig, secrétariat, pour point de l'ordre du jour 6
Secrétariat	Ryser, Hansjörg, Arge branche Ouest

Le procès-verbal est rédigé de manière neutre au quant au genre.

Points de l'ordre du jour	Contenu	Affaires en suspens
<p>1. Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiqués - Procès-verbal <p>Procès-verbal de la séance du 20 juin 2019 (annexe)</p>	<p><u>Explication</u></p> <p>Hans Werder donne des informations sur ses contacts avec le canton concernant le mandat et le procès-verbal de la réunion de la délégation des autorités en décembre 2018.</p> <p>Le canton a maintenant l'intention de formuler par écrit le mandat pour le processus de dialogue. Cette proposition devrait être adoptée lors de la réunion de la délégation des autorités le 4 novembre. Des informations sur l'état d'avancement du processus de dialogue sont également attendues à cette réunion.</p> <p>Le canton a ensuite réexaminé la publication du procès-verbal de la réunion de décembre 2018 de la délégation des autorités. Hans Werder lit le communiqué de Stefan Studer, ingénieur cantonal / chef d'office :</p> <p>« Il n'est, en principe, pas prévu de publier les procès-verbaux des réunions de la délégation des autorités sur le contournement A5 de Bienne sur la base des exigences légales. Le procès-verbal de la réunion de la délégation du 21 décembre 2018 n'a pas encore été approuvé. Dans l'optique d'un processus bénéfique, les membres de l'équipe centrale peuvent consulter, à titre exceptionnel et sur rendez-vous, le procès-verbal jusqu'à fin septembre 2019 pendant les heures officielles de bureau du Département routes nationales construction de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne (bâtiment administratif TTE, Reiterstrasse 11, personne à contacter : Rigoberto Garcia, tél. 031 633 35 35, rigoberto.garcia@bve.be.ch). Il n'est pas possible de remettre des copies du procès-verbal. Les photographies des procès-verbaux ne sont pas autorisées. Les déclarations de ce protocole ne peuvent également pas être publiées. »</p> <p>Le représentant du comité vous remercie de l'information, le conseil d'administration discutera de la suite de la procédure.</p> <p><u>Décision</u></p> <p>Le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2019 est approuvé avec les modifications suivantes :</p>	<p><u>Secrétariat</u> : Effectuer les modifications du procès-verbal, traduire et envoyer pour la réunion de l'équipe centrale du 27 août.</p>

	<p>Point 3 de l'ordre du jour :</p> <p>« Selon les partisans et les opposants de la branche Ouest, une structure d'objectifs avec des objectifs généraux, des sous-objectifs et des indicateurs peut servir à évaluer les variantes possibles. Il y a toutefois consensus sur le fait qu'aucune pondération ou notation ne devrait être accordée aux objectifs individuels. La conception d'une liste de contrôle des objectifs fait partie des tâches de l'étape de travail 1. La liste de contrôle des objectifs est le cadre du discours.</p> <p>Les partisans ainsi que les opposants expriment ensuite le besoin de permettre à la population de participer plus fortement et de manière appropriée au processus de dialogue. A voir comment renforcer une information et une participation actives et transparentes. Les représentants des autorités soulignent qu'une large participation ne peut pas être la mission du processus de dialogue. »</p> <p>Le Secrétariat enverra à nouveau la version révisée aux participants.</p> <p>Les procès-verbaux de l'équipe centrale seront envoyés au groupe de dialogue. Ils seront donc également publiés au moment de l'envoi.</p>	
<p>2. Programme de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concrétisation étape de travail 1 (annexes) - Cahier des charges modèle pour des mandats externes - Proposition « dialogue étape 1aa » 	<p>Décision</p> <p>Le cahier des charges types pour des mandats externes est approuvé finalement avec la correction dans la section « secret professionnel ».</p> <p>Les bases de l'étape de travail I et la proposition des critiques de l'Ouestest "Etape 1aa du dialogue" avec des rapports d'experts séparés pour le développement urbain et les transports seront discutées. Etant donné que le montant de CHF 50'000 pour le premier rapport de base sur les transports est jugé trop élevé, l'aspect environnemental sera intégré dans le rapport ; en cas de lacunes, un petit rapport supplémentaire sur l'environnement sera commandé ultérieurement. Fritz Kobi est chargé de contacter Kontextplan et Transitec et d'obtenir une offre pour la préparation des documents sur le sujet du trafic et environnement. Il en informe l'équipe centrale lors de la séance du 27 août.</p> <p>Sur la base de l'étape 1aa du dialogue, Gilbert Hürsch élabore d'autres documents sur la région de Bienne au sujet de l'économie. Le sujet sera ensuite remis à l'ordre du jour.</p> <p>Le cahier des charges type et le document complémentaire Étape 1aaa</p>	<p><u>Fritz Kobi</u> cherche d'abord à entrer en contact avec Kontextplan et discute avec eux d'une éventuelle coopération avec Transitec. Il en informe l'équipe centrale à la deuxième séance du 27 août.</p> <p><u>Le secrétariat</u> fait traduire le cahier des charges.</p> <p><u>Gilbert Hürsch</u> rassemble les documents.</p> <p><u>Gilbert Hürsch</u> envoie les contributions des partisans aux opposants de la branche Ouest d'ici le début de la semaine prochaine.</p>

	constituent la base de l'attribution des contrats d'expertise. Les opposants et les partisans de la branche Ouest échangent leurs propositions pour la liste de contrôle des objectifs .	
3. Planification des réunions de l'équipe centrale	Explication Sera discutée lors de la séance du 27 août 2019.	
4. Dédommagement forfaitaire partisans / opposants	Explication Sera discuté lors de la séance du 27 août 2019.	
5. Budget - Projet de budget (annexe) - Offres Fritz Kobi, Han de Wetering (annexes) - Rapport controlling au 1 ^{er} juillet 2019 (annexe)	Décision Lors de la réunion du 27.8.2019, les partisans et les critiques rejettent le budget et demandent une révision avec distribution aux différentes étapes et aux différents domaines d'action. Les mandats à Fritz Kobi (plafond des coûts CHF 121 800) et Han Van de Wetering (plafond des coûts CHF 85 416,85 et 102 500,25) sont approuvés. Pour tous les mandats : le plafond des coûts indiqué dans les mandats ne doit pas être dépassé. Des ajustements ne peuvent être effectués que par l'équipe centrale. Le rapport controlling est alors pris en compte avec une précision.	<u>Le secrétariat</u> soumet le budget révisé jusqu'au 27 août 2019. Il informe l'OPC de la précision dans le rapport controlling.
6. Espace de dialogue / participation	Décision Un représentant des partisans et un représentant des opposants de la branche Ouest ainsi que le secrétariat forment un groupe de travail pour la réalisation de l'espace de dialogue . Le Secrétariat doit remettre une première proposition concrète pour l'espace de dialogue lors de la réunion du 27 août. L'équipe centrale doit pouvoir s'y réunir à partir du mois de septembre. Le secrétariat invitera, en outre, Paul Krummenacher de Frischer à la séance du 27 août. Il doit indiquer les possibilités et les procédures pour les événements de grands groupes.	<u>Le secrétariat</u> demande à Paul Krummenacher de Fischer Wind de faire une présentation (proposition Urs Scheuss). <u>Partisans</u> annoncent représentant pour groupe de travail. Ivo Thalman se met à disposition du côté des opposants.
7. Site internet	Explication Sera discuté lors de la séance du 27 août 2019.	<u>Le secrétariat</u> envoie la version beta à l'équipe centrale.
8. Séance du groupe de dialogue du 18	Explication Sera discutée lors de la séance du 27 août 2019.	

septembre 2019		
9. Divers	<p><u>Explication</u> Les opposants de la branche Ouest souhaitent que les anciens fichiers audio du Point de presse soient envoyés aux membres de l'équipe centrale.</p> <p><u>Décision</u> L'équipe centrale convient de tenir la réunion du groupe de dialogue le 18 septembre dans l'aula du CFP à Bienne, Rue du Wasen 5. La réservation à la Résidence au Lac sera annulée.</p>	
10. Communication	<p><u>Explication</u> Hans Werder propose d'informer sur les sujets ci-dessous au Point de presse suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Programme de travail- Budget- Espace de dialogue	